

**Analyse d'impact économique du secteur des arts, de la culture et de l'information pour la région de l'Estrie et l'agglomération urbaine de Sherbrooke**

Rapport final

7 août 2019

## **AVANT PROPOS :**

Le présent document présente les résultats de l'analyse de l'impact économique du secteur des arts, de la culture et de l'information pour la région de l'Estrie et l'agglomération urbaine de Sherbrooke. Il a été élaboré par Steven Gagnon (B.Sc. en économie) sous la supervision du professeur Mario Fortin du département d'économie de l'Université de Sherbrooke.

## Table des matières

Sommaire exécutif .....	1
Analyse d'impact économique du secteur des arts, de la culture et de l'information pour la région de l'Estrie et l'agglomération urbaine de Sherbrooke .....	4
1. Introduction .....	4
2. Données disponibles et définition.....	4
3. Portrait du secteur pour la région de l'Estrie et l'agglomération urbaine de Sherbrooke .....	7
3.1. PIB au prix de base .....	7
3.2. Emploi.....	9
3.3. Valeur ajoutée par emploi.....	10
4. Impacts économiques quantifiables.....	10
4.1. Les multiplicateurs d'entrées-sorties .....	11
4.2. Les limites des modèles d'analyse d'impact économique .....	12
4.3. Les multiplicateurs provinciaux.....	13
5. L'impact économique non quantifiable.....	15
5.1. Un secteur stimulant l'innovation.....	15
5.2. Un facteur d'attraction important.....	16
5.3. Une incidence positive sur la santé mentale .....	17
6. Conclusion.....	18
ANNEXES .....	19
Annexe A : Définitions .....	20
Annexe B : Cartes des régions étudiées .....	21
Annexe C : Données du PIB .....	23
Annexe D : Données de l'emploi.....	27
Bibliographie.....	28

## Sommaire exécutif

Cette étude évalue la contribution économique du secteur des arts, de la culture et de l'information à Sherbrooke et en Estrie. Une première partie présente le portrait statistique de ce secteur au produit intérieur brut (PIB) et à l'emploi et analyse les tendances récentes. La seconde partie est consacrée à estimer l'impact économique total qui, lorsqu'on prend en compte les retombées économiques, est plus important que la dépense initialement encourue. Cet impact peut se formaliser sous la forme d'un effet multiplicateur du revenu. Un impact additionnel difficilement quantifiable sa contribution au niveau de vie des agents de la région, est aussi discuté.

Pour l'Estrie, le secteur représente :

- Une valeur ajoutée de 233,9 millions de dollars en 2016, soit 2,0 % du PIB aux prix de base.
- Une croissance du PIB associée au secteur de 10,5 % entre 2007 et 2016. Le PIB total en Estrie ayant connu une croissance encore plus rapide que ce secteur, sa part du secteur dans le PIB a toutefois diminué de 2,3 % à 2,0 % pendant la même période.
- 3700 emplois en 2018, en incluant le secteur du loisir, soit 2,3 % de l'emploi total.
  - L'Estrie est la région dont la part de l'emploi associée au secteur est la plus faible dans la province après Chaudière-Appalaches;
  - Pour l'Estrie, il s'agit du secteur dont la part de l'emploi total est la plus faible.
- 3935 emplois en 2016, en excluant le secteur du loisir;
  - Ces emplois représentaient 2,7 % de l'emploi total la même année.
- Depuis 2013, la part de l'emploi total associée au secteur est en constante diminution.
- En comparant la part de l'emploi associée au secteur aux autres régions, on observe une tendance négative pour le rang de l'Estrie depuis 2013.
- Une valeur ajoutée par emploi de 52 525 \$, ce qui classe l'Estrie mieux que la moyenne provinciale hors Montréal.

Pour l'agglomération de Sherbrooke, le secteur des arts, de la culture et de l'information représente :

- Une valeur ajoutée de 197,6 millions de dollars, soit 2,5 % du PIB aux prix de base en 2016;
  - Cela classe Sherbrooke au 4<sup>e</sup> rang par rapport aux autres agglomérations urbaines.

- Une croissance du PIB associée au secteur de 8,5 % entre 2007 et 2016. Le PIB total de la RMR ayant connu une croissance encore plus rapide, la part du secteur dans le PIB a diminué de 3,0 % à 2,5 % sur la même période.
- 2780 emplois en 2016, en excluant le secteur du loisir;
  - Cela représentait 70,6 % de l'emploi du secteur en Estrie.

Ainsi, malgré une diminution de son importance relative dans le PIB et l'emploi dans la dernière décennie, le secteur des arts, de la culture et de l'information demeure non négligeable pour la région de l'Estrie et l'agglomération urbaine de Sherbrooke.

Il convient ainsi de se pencher sur l'impact économique. Celle-ci peut être de nature financière — qui découle de la chaîne de transaction entraînée par la hausse des dépenses — ou encore se faire sentir, de manière non quantifiable, sur le niveau de vie des agents économique d'une région donnée.

En ce qui a trait à l'impact économique quantifiable, on observe pour le secteur des « arts, spectacles et loisirs » :

- Des retombées économiques directes de 0,476 \$ par dépense de 1 \$
- Des retombées économiques indirectes de 0,381 \$ par dépense de 1 \$
- Des retombées économiques induites de 0,234 \$ par dépense de 1 \$
- Un effet multiplicateur total de 2,092 pour chaque dollar dépensé
- La création de 0,021 28 emplois par tranche de 1000 \$ de dépense

Pour le secteur des « industrie de l'information et industrie culturelle », on observe les impacts économiques suivants :

- Des retombées économiques directes de 0,522 \$ par dépense de 1 \$
- Des retombées économiques indirectes de 0,274 \$ par dépense de 1 \$
- Des retombées économiques induites de 0,156 \$ par dépense de 1 \$
- Un effet multiplicateur total de 1,952 pour chaque dollar dépensé
- La création de 0,007 86 emplois par tranche de 1000 \$ de dépense

Toutefois, l'impact économique du secteur va bien au-delà des effets quantifiables. En effet, parmi les impacts non quantifiables on observe :

- La création d'un pôle des industries créatrices qui favorise l'innovation
- Une attractivité accrue pour une région pour les entreprises et la main-d'œuvre qualifiée
- Une amélioration du bien-être psychologique des agents économiques, qui permet d'éviter la perte d'efficacité associée à la dépression et l'anxiété

# **Analyse d'impact économique du secteur des arts, de la culture et de l'information pour la région de l'Estrie et l'agglomération urbaine de Sherbrooke**

## **1. Introduction**

La présence d'un secteur dans une économie est susceptible de créer un impact économique, quantifiable ou non, beaucoup plus important que la dépense initiale effectuée. En effet, les dépenses effectuées dans ce secteur engendrent des revenus additionnels aux employés et fournisseurs du secteur. Ceux-ci seront ainsi en mesure d'augmenter également leurs dépenses qui, à leur tour, vont créer des revenus et dépenses additionnels. C'est l'effet combiné de toutes ces nouvelles dépenses qu'on appelle l'effet multiplicateur et les méthodes existent pour le quantifier. Cependant, l'impact économique peut parfois aller bien au-delà du simple impact pécuniaire quantifiable. Ainsi, on reconnaît au secteur des arts, de la culture et de l'information la capacité d'avoir des effets difficilement quantifiables mais non négligeables sur le niveau de vie des habitants d'une région. Ces impacts non quantifiables peuvent naturellement avoir un impact important sur la performance économique d'une région, notamment en favorisant l'innovation, en améliorant l'attractivité d'une région et en améliorant le bien-être psychologique des personnes.

Le présent rapport vise ainsi à analyser l'impact économique du secteur des arts, de la culture et de l'information pour la région de l'Estrie et l'agglomération urbaine de Sherbrooke. Il permettra ainsi de démontrer si la culture a un impact économique positif pour la région, et de déterminer un ordre de grandeur de son importance lorsqu'il sera possible de le faire. Pour ce faire, un portrait du secteur des arts, de la culture et de l'information sera fait, avant d'ensuite analyser les retombées économiques quantifiables et non quantifiables.

## **2. Données disponibles et définition**

Afin de réaliser l'analyse de l'impact économique du secteur des arts, de la culture et de l'information, les données sur l'activité économique (PIB) et l'emploi provenant de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) ont été utilisées. Les deux sources ventilent leurs données au niveau sectoriel selon le Système de classification des industries de

l'Amérique du Nord (SCIAN). Deux secteurs sont d'intérêt aux fins de l'étude, soit les secteurs 51 « Industrie de l'information et industrie culturelle » et 71 « Arts, culture et loisirs ». Aux fins de l'étude, et par souci de cohérence avec la classification faite par les agences statistiques consultées, le secteur obtenu en additionnant les secteurs 51 et 71 sera appelé « Information, culture et loisirs ».

Bien que les données proviennent initialement de Statistique Canada, la ventilation du PIB aux prix de base par secteur d'activité au niveau des régions administratives et des régions métropolitaines de recensement n'est diffusée que par l'ISQ qui a obtenu cette ventilation suite à une compilation spéciale qu'elle a commandée à Statistique Canada. Ces données sont disponibles jusqu'en 2016. Les données sur l'emploi ventilées par régions et par secteurs d'activité sont pour leur part disponibles jusqu'en 2018 à Statistique Canada.

Il importe de préciser toutefois que le secteur 71 inclut les sous-secteurs du « sport-spectacle » et du « divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries ». La Ville de Sherbrooke a exprimé le souhait que ces sous-secteurs soient exclus de l'étude. Pour le PIB les données des sous-secteurs existent au niveau provincial<sup>1</sup> mais pas au niveau régional. Il n'est donc pas possible de retirer directement les sous-secteurs, tant pour le PIB que pour l'emploi<sup>2</sup>. La seule approche possible consiste à inférer l'importance du sous-secteur « divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries » dans la région en supposant, faute de mieux, qu'il occupe la même proportion dans la région que dans la province. En lui appliquant cette règle de proportionnalité, nous avons pu approximer la taille moyenne du secteur « divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries » à retirer. Lorsque ces sous-secteurs sont retirés, nous utiliserons le terme « Arts, culture et information » par opposition à « Information, culture et loisirs » lorsque ces sous-secteurs ne sont pas retirés. Notons finalement que dans les deux cas, le sous-secteur du « sport-spectacle » n'a pas pu être retiré des données disponibles. Le tableau suivant résume cette terminologie. Des détails additionnels sont présentés à l'annexe A.

---

<sup>1</sup> STATISTIQUE CANADA. Tableau 36-10-0402-01, *Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x1 000 000)*.

<sup>2</sup> INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, région administrative, région métropolitaine de recensement, Québec », *Institut de la statistique du Québec*, [En ligne], 11 septembre 2018, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-production/pib-ra-rmr-industrie.htm>.



### Terminologie des secteurs

<b>Information, culture et loisirs</b>	<b>Arts, culture et information</b>
Secteur 51 « Industrie de l'information et industrie culturelle » et secteur 71 « Arts, culture et loisirs ».	Secteur 51 « Industrie de l'information et industrie culturelle » et secteur 71 « Arts, culture et loisirs » excluant les sous-secteurs divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries.

Pour l'emploi, aucune compilation n'est faite à un niveau de désagrégation sectorielle suffisant pour connaître l'importance du « sport-spectacle » et du « divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries » dans les données annuelles utilisées dans l'étude.<sup>3</sup> Toutefois, une enquête de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), qui recense et publie des statistiques pour le secteur des arts, de la culture et de l'information au Québec, a permis d'exclure complètement le sous-secteur du « loisir ». Toutefois, il s'agit d'une enquête qui utilise les données recueillies lors des recensements de Statistique Canada, et n'est donc produite qu'à chaque 10 ans, la plus récente ayant eu lieu en 2016<sup>4</sup>. Notons aussi que les données sectorielles sur l'emploi existent au niveau régional mais pas au niveau de l'agglomération urbaine. La seule exception à cela est que, grâce à l'enquête de l'OCCQ, il est possible d'obtenir les données pour le secteur des arts, de la culture et de l'information lors des recensements.

De ce fait, le calcul de la valeur ajoutée par emploi a dû inclure les sous-secteurs du « sport-spectacle » et du « divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries ». Comme les données de l'emploi sont regroupées sous le secteur « informations, culture et loisir », il a simplement fallu additionner les deux secteurs pour le PIB aux prix de base et obtenir le ratio du PIB par emploi afin d'obtenir la valeur ajoutée par emploi pour le secteur de l'information, de la culture et des loisirs.

<sup>3</sup> STATISTIQUE CANADA. Tableau 14-10-0092-01, *Emploi selon l'industrie, données annuelles, province et régions économiques (x1 000 000)*.

<sup>4</sup> INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Effectif des professions 2001-2016 », *Institut de la statistique du Québec : Culture et communication*, [En ligne], 17 décembre 2018, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/professions-formation/effectif/index.html>.

Afin d'estimer les effets quantifiables du secteur des arts, de la culture et de l'information sur l'économie, les multiplicateurs d'entrées-sorties provinciaux publiés pour Statistique Canada ont été utilisés<sup>5</sup>. Une revue de la littérature a été effectuée afin de recenser les effets non quantifiables du secteur sur le niveau de vie des agents économiques d'une région.

Enfin, l'ordre de grandeur de la région de Montréal dépasse grandement celui de toutes les autres régions observées, de sorte que la moyenne provinciale est très fortement influencée par cette région. Or, en raison de son statut de métropole, les arts, la culture et l'information occupent une part du PIB et de l'emploi bien plus grande à Montréal. Afin de retirer le biais causé par la métropole dans la moyenne provinciale, et pour obtenir une base de comparaison plus juste de l'Estrie et Sherbrooke avec les autres régions, nous avons calculé une moyenne provinciale hors Montréal. Pour la même raison, nous avons également calculé la moyenne hors Montréal pour l'emploi. La moyenne provinciale incluant Montréal a cependant aussi été conservée.

### **3. Portrait du secteur pour la région de l'Estrie et l'agglomération urbaine de Sherbrooke**

Le portrait du secteur des arts, de la culture et de l'information pour la région de l'Estrie et l'agglomération urbaine de Sherbrooke nous permettra de situer les régions d'intérêt dans l'optique des impacts économiques analysés. Celui-ci est centré sur trois grands axes, soit l'apport au PIB du secteur des arts, de la culture et de l'information, le nombre d'emplois dans le secteur et la valeur ajoutée par emploi. Le portrait est fait selon deux perspectives, soit tout d'abord au niveau statique en prenant l'année la plus récente disponible et dans une perspective dynamique en identifiant les tendances sur une dizaine d'années.

#### **3.1. PIB au prix de base**

On définit le PIB au prix de base comme étant la somme de la valeur ajoutée de chaque secteur d'activité économique, en faisant abstraction des prélèvements fiscaux, nets des subventions, appliqués au niveau de la consommation. La contribution du secteur des arts, de la culture et de l'information au PIB de la région de l'Estrie et de l'agglomération urbaine de Sherbrooke

---

<sup>5</sup> STATISTIQUE CANADA. Tableau 36-10-0113-01, *Multiplicateurs d'entrées-sorties provinciaux et territoriaux, niveau sommaire*.

est donc mesurée par sa valeur ajoutée. Celle-ci correspond à l'ensemble du revenu généré par ce secteur dans la région, net du coût des produits acquis et des revenus versés hors de la région. Ainsi, selon cette définition le cachet versé à un artiste de Montréal qui se produit à Sherbrooke ne sera pas comptabilisé dans la valeur ajoutée du secteur des arts et spectacles de l'Estrie mais plutôt dans celle de la région de Montréal. L'électricité et autres intrants seront aussi déduits. Cependant les salaires versés aux employés de la salle de spectacle apparaîtront dans la valeur ajoutée de Sherbrooke et de l'Estrie.

En 2016, le secteur des arts, de la culture et de l'information représentait 2,0 % du PIB de l'Estrie et 2,5 % de celui de l'agglomération urbaine de Sherbrooke. Parmi 19 secteurs d'activités économique, les arts, la culture et l'information arrive au 13<sup>ème</sup> rang en Estrie dépassant en importance des secteurs tels les services administratifs et de soutien, la fabrication d'aliments ou celui des produits textiles. Pour l'agglomération urbaine de Sherbrooke, le secteur se situe au 11<sup>ème</sup> rang, ayant une importance plus élevée que les services de transport et d'entreposage, l'agriculture, ainsi que divers secteurs de fabrication (produits chimiques, produits en bois, produits informatiques et électroniques).

Si on classe les 17 régions administratives du Québec en fonction de l'importance du secteur des arts, de la culture et de l'information dans le PIB l'Estrie se retrouve au 6<sup>e</sup> rang. La part du PIB de l'Estrie se situe presque au même niveau que la moyenne provinciale hors Montréal. Sherbrooke se retrouve pour sa part au 4<sup>e</sup> rang des 6 agglomérations urbaines de la province, dépassée seulement par Montréal, Trois-Rivières et Québec, et dépasse grandement la moyenne provinciale hors Montréal.

En se penchant sur l'évolution de la part du secteur dans le PIB de l'Estrie on constate qu'elle est passée 2,3 % en 2007 à 2,0 % en 2016. Le secteur a donc vu son importance dans le PIB diminuer de 0,3 point de pourcentage sur la période, une baisse qui semble faible mais qui constitue néanmoins une diminution représentant 11,3 % de l'importance qu'elle avait en 2007.

Pour l'agglomération urbaine de Sherbrooke, la part du secteur est passée de 3,0 % en 2007 à 2,5 % en 2016. Ainsi, même si le secteur a une importance plus grande à Sherbrooke qu'en Estrie, la baisse de son importance dans le PIB (0,5 point de pourcentage, ou 16,3 % de son poids initial), y fut plus forte qu'en Estrie. En comparant aux autres agglomérations urbaines, on constate que l'agglomération de Sherbrooke est celle ayant connu la plus forte perte

d'importance du secteur. Cela découle de l'effet joint de deux tendances. Tout d'abord Sherbrooke est l'agglomération où la croissance du secteur des arts, de la culture et de l'information, 8,5 % sur 10 ans, fut la plus faible parmi les différentes RMR. Mais la diminution relative s'explique aussi par le fait que l'agglomération de Sherbrooke est parmi celles ayant connu la plus forte croissance du PIB total au cours de la période (29,7%) devancée seulement par les plus grands centres urbains, soit de Québec, Gatineau et Montréal.

### **3.2. Emploi**

Le secteur de « l'information, culture et loisir » représente un nombre modeste d'emplois en Estrie. En effet, il représentait 3 700 emplois en 2018 ce qui correspondait à 2,3 % de l'emploi total. À cet effet, il s'agit du secteur de la région représentant la plus faible part de l'emploi total lors de cette année. De plus, en comparant aux autres régions, l'Estrie se retrouve à l'avant-dernier rang, tout juste devant la région de Chaudière-Appalaches, pour l'importance relative du secteur dans l'emploi.

On observe que l'évolution de la part du secteur de l'information, de la culture et des loisirs dans l'emploi total a suivi deux grandes tendances. Entre 2001 et 2013, le secteur a affiché une tendance croissante. En effet, à l'exception de 2008-2009, la part du secteur a toujours cru dans l'emploi total. Toutefois, après avoir culminé en 2013 à 3,7 %, une tendance baissière s'est par la suite installée pour le secteur dans l'emploi total. On observe le même phénomène quant au nombre d'emplois dans la région sur la même période.

En observant l'évolution du rang de l'Estrie par rapport aux autres régions en ce qui a trait au poids du secteur dans l'emploi total entre 2001 et 2018, on peut observer que le rang de la région a été plutôt volatile sur la période. En effet, l'Estrie a atteint son meilleur rang en 2005, atteignant alors le 5<sup>e</sup> rang. Toutefois, depuis 2013 (alors que l'Estrie occupait le 8<sup>e</sup> rang), on observe une tendance négative quant à son rang.

En comparant le rang du secteur de l'information, de la culture et des loisirs par rapport aux autres secteurs de la région de l'Estrie sur la même période, on observe que, malgré certaines fluctuations, la position du secteur est demeurée relativement stable. En effet, le secteur s'est classé au dernier rang 9 fois au cours des 18 années observées, et n'a jamais dépassé le 11<sup>e</sup> rang (parmi les 14 secteurs observés dans la région).

Si on regarde les données sur l'effectif des professions, on observait que le secteur des arts, de la culture et de l'information comptait 3 935 emplois en 2016, soit 2,7 % de l'emploi total dans la région. La même enquête contient aussi les données pour les agglomérations urbaines. Ainsi, la région métropolitaine de Sherbrooke comptait 2 780 emplois pour le secteur des arts, de la culture et de l'information en 2016. De ce fait, au dernier recensement, 70,6 % des emplois du secteur des arts, de la culture et de l'information en Estrie étaient situés à Sherbrooke.

### **3.3. Valeur ajoutée par emploi**

On entend par valeur ajoutée par emploi l'apport au PIB d'un emploi moyen dans un secteur donné. Il s'agit ainsi simplement du ratio entre la valeur ajoutée d'un secteur et le nombre d'emplois du même secteur. La valeur ajoutée par emploi peut fluctuer d'une région à l'autre soit en raison de la productivité du secteur d'un endroit à l'autre, ou bien en raison de différence sur la composition des emplois du secteur.

En effectuant ce ratio pour le secteur de l'information, de la culture et des loisirs, on obtient une valeur ajoutée par emploi de 52 525 \$ en Estrie. Cela classe le secteur de manière plutôt modeste par rapport aux autres secteurs de la région, mais le place tout de même plus haut que le commerce de gros et de détail, les services professionnels, scientifiques et techniques, les services aux entreprises ainsi que les services d'hébergement et de restauration.

Toutefois, c'est en comparant l'Estrie aux autres régions que le secteur se démarque. En effet, parmi les 13 autres régions comparables, l'Estrie se classe au 6<sup>e</sup> rang en ce qui a trait à la valeur ajoutée par emploi, et se classe confortablement au-dessus de la moyenne provinciale hors Montréal.

On peut donc conclure que le secteur des arts, de la culture et de l'information représente en Estrie un secteur d'importance pour le PIB à la fois de l'Estrie et de l'agglomération urbaine de Sherbrooke, bien qu'on ait observé un repli de la part de ce secteur entre 2007 et 2016. De plus, malgré une part de l'emploi modeste en Estrie il s'agit d'un secteur dont la valeur ajoutée par emploi se démarque, notamment par rapport aux autres régions.

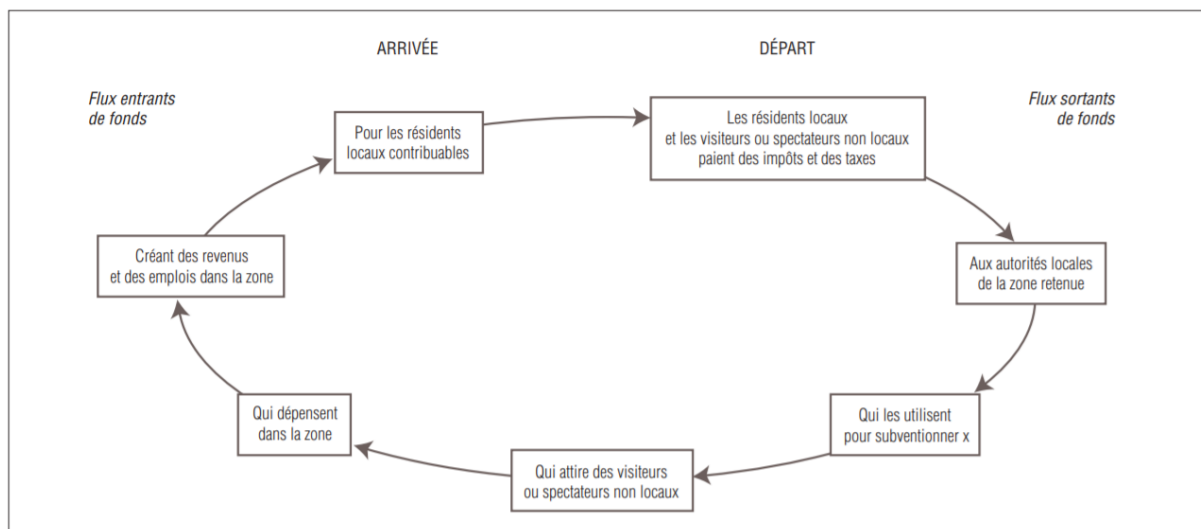
## **4. Impacts économiques quantifiables**

Les retombées économiques quantifiables d'une activité économique, qu'il s'agisse d'un ou plusieurs événements ou encore d'un secteur entier, sont généralement estimées au moyen du

multiplicateur d'entrées-sorties du modèle intersectoriel. Cette section vise à présenter le modèle, ses limites, ainsi que les multiplicateurs d'intérêt pour l'étude.

#### 4.1. Les multiplicateurs d'entrées-sorties

Figure 1 : Le circuit économique sous-jacent



En effet, peu importe la nature d'une activité économique, celle-ci génère potentiellement une activité économique plus grande que celle créée par la dépense initiale. Cela passe notamment par l'augmentation du revenu générée par la dépense initiale qui augmentera le revenu des agents plus loin dans la chaîne des transactions. On peut voir à la figure 1 le circuit économique sous-jacent.

La chaîne des transactions devrait, en principe, se poursuivre ainsi infiniment. En revanche, pour des raisons telles que l'épargne, les taxes, ou bien le fait que tous les fournisseurs ne soient pas locaux, l'effet est décroissant au fur et à mesure qu'on avance dans la chaîne des transactions, jusqu'à devenir négligeable. C'est donc dire que le multiplicateur des dépenses converge vers un nombre fini.

Les effets économiques sont divisés en trois composantes.

- i. L'effet direct représente l'augmentation du revenu des fournisseurs directs liés à une activité du secteur des arts, de la culture et de l'information. Il peut ainsi s'agir soit de salaire des techniciens de scène, de matériel, de dépense en publicité, etc.

- ii. L'effet indirect représente l'ensemble des biens et services vendus aux fournisseurs directs. Il s'agit ainsi de l'augmentation du revenu des fournisseurs indirects (en amont de l'effet direct).
- iii. L'effet induit représente la hausse des dépenses causées par la hausse du revenu des salariés amené par les effets directs et indirects (en aval).

C'est ainsi la somme de ces trois effets, ajouté à la dépense initiale, qui est appelé « multiplicateur », c'est-à-dire l'effet total dans l'économie d'une dépense exogène de 1 \$ dans un secteur donné.

#### **4.2. Les limites des modèles d'analyse d'impact économique**

Une première critique adressée aux modèles d'entrées-sorties est qu'ils tendent à surestimer les impacts réels sur l'activité économique<sup>6</sup>. Cette critique vient notamment du fait que le calcul des effets directs, indirects et induits pose l'hypothèse que les ressources productives seraient restées totalement inutilisées si la dépense initiale n'avait pas eu lieu. Inversement, il serait aussi possible de prétendre que l'utilisation de ces ressources aux fins de la dépense initiale empêche l'utilisation de ces mêmes ressources pour un autre projet dont l'impact économique aurait pu être plus grand – auquel cas l'impact économique serait alors nul<sup>7</sup>.

Une autre limite importante des modèles d'analyse d'impact et qui est propre à son utilisation dans le domaine des arts et de la culture provient du principe de l'exception culturelle — principe selon lequel les biens et services culturels ont un aspect plus important que leur simple valeur marchande. Les modèles d'impact économique excluent ainsi les effets non financiers intrinsèques du secteur des arts et de la culture, notamment sa contribution à l'essor de la collectivité, l'incidence sur le rendement scolaire ou encore son effet positif sur la santé mentale<sup>8</sup>.

Dans un contexte de politiques publiques, la seule utilisation de l'analyse de l'impact économique afin de justifier (ou remettre en question) le soutien aux domaines des arts et de

---

<sup>6</sup> E. NÉGRIER et M. VIDAL. L'impact économique de la culture : réel défi et fausses pistes, *Economia della cultura*, 2009, pp. 487-498.

<sup>7</sup> M. FORTIN. *Mesure d'impact économique de la création du Centre de gestion Desjardins des prêts étudiants*, 27 avril 2007.

<sup>8</sup> E. NÉGRIER et M. VIDAL. *Op. cit.*

la culture risque de réduire la politique culturelle à des objectifs pécuniaires, alors que celle-ci poursuit également des objectifs intrinsèques tels que la démocratisation culturelle, l'aide à la création ou encore la sauvegarde du patrimoine<sup>9</sup>.

### **4.3. Les multiplicateurs provinciaux**

Le multiplicateur du PIB pour la province de Québec associé au secteur des « Arts, spectacles et loisirs » est de 2,092, c'est-à-dire qu'une dépense initiale de 1 \$ dans l'économie entrainera une valeur ajoutée totale dans l'économie de 2,092 \$. On peut diviser cet effet selon les trois types de retombées décrites ci-dessus. Ainsi, outre la dépense initiale de 1 \$, le secteur a des retombées indirectes de 0,476 \$, des retombées indirectes de 0,381 \$ ainsi que des retombées induites de 0,234 \$. À titre de comparaison, notons que ce multiplicateur est semblable à celui pour l'ensemble des industries qui est de 2,027 pour la province de Québec.

Au niveau canadien, le multiplicateur associé au même secteur est de 2,127. C'est donc dire que lorsqu'on dépense 1 \$ dans le secteur des arts, spectacles et loisirs au Québec, 98 % des retombées canadiennes restent dans la province. Statistique Canada ne donnant pas de multiplicateur régional, il n'est pas possible de confirmer en ventilant par région ou par agglomération urbaine si la grande majorité des retombées restent locales pour le secteur des « arts, spectacles et loisirs ». Considérant cependant que le multiplicateur de l'Île du Prince Édouard, qui a une population semblable à celle de Sherbrooke, a se situe à 2,147 soit plus élevé que celui du Québec, il semblerait a priori que la très grande majorité des retombées économiques du secteur demeurent près du lieu où s'effectue la dépense.

On peut également obtenir les multiplicateurs pour l'emploi, de manière à obtenir le nombre d'emplois créés pour une dépense initiale de 1000 \$. Toujours pour le secteur des « arts, spectacles et loisirs », le nombre d'emplois créés pour une dépense de 1000 \$ est 0,021 278. Cela revient à dire qu'il faut une dépense initiale d'environ 47 000 \$ pour créer un emploi dans le secteur.

Pour le secteur des « industrie de l'information et industrie culturelle », le multiplicateur est de 1,952 pour la province de Québec. Encore une fois, il est possible de le diviser selon les différents effets. Ainsi, pour le secteur, les retombées directes sont de 0,522 \$, les retombées

---

<sup>9</sup> E. NÉGRIER et M. VIDAL. *Op. cit.*



indirectes sont de 0,274 \$ et les retombées induites sont de 0,156 \$. Le multiplicateur pour le secteur des « industrie de l'information et industrie culturelle » se retrouve parmi les plus faibles dans la province.

Au niveau national, le multiplicateur associé au secteur des « industries de l'information et industrie culturelle » est de 2,000. À nouveau, on trouve que 98 % des retombées économiques nationales demeurent au Québec et 2 % se retrouvent dans les autres provinces. Encore une fois, même si cela n'a pas pu être vérifié au niveau régional il semblerait a priori que la plus grande partie des retombées économiques restent locale lorsqu'on réduit la taille de la région observée pour le secteur des « industries de l'information et industrie culturelle ».

Toujours pour le secteur des « industrie de l'information et industrie culturelle », le nombre d'emplois créés pour une dépense initiale de 1000 \$ est de 0,007 856. Il faut donc dépenser environ 127 000 \$ pour créer un emploi dans ce secteur.

En comparant les multiplicateurs des deux secteurs d'intérêt à ceux des autres secteurs, on peut conclure que le multiplicateur du PIB du secteur des « arts, spectacles et loisirs » est supérieur non seulement à celui de la moyenne des secteurs, mais aussi à ceux des secteurs « finance, assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et sociétés de portefeuille », des « services publics », de la construction (résidentielle et non résidentielle), et de la « fabrication ». Pour le même secteur, le multiplicateur de l'emploi se retrouve parmi les plus élevés, n'étant plus faible que des multiplicateurs associés aux secteurs des services d'enseignement, de « l'hébergement et service de restauration » et du « commerce de détail ».

Si le secteur des « industrie de l'information et industrie culturelle » se démarque moins bien au niveau de ses multiplicateurs, surtout au niveau du PIB, il fait quand même mieux que l'industrie de la fabrication dont la part du PIB est beaucoup plus élevée en Estrie et dans l'agglomération urbaine de Sherbrooke. Il se démarque également du côté de l'emploi par rapport aux secteurs des « services publics » qui représentent également une part plus importante du PIB que le secteur des « industrie de l'information et industrie culturelle ».

On peut ainsi conclure que le secteur des arts, de la culture et de l'information est un secteur aux retombées économiques importantes, que ce soit sur le plan de son apport au PIB ou de la création d'emploi, et ce malgré le nombre d'emplois modeste pour la région de l'Estrie. En

outre, comme discuté dans la prochaine section, l'impact économique de la culture va au-delà de son aspect quantifiable.

## **5. L'impact économique non quantifiable**

L'impact économique non quantifiable comprend l'ensemble des impacts économiques qui ne sont pas de nature financière, mais qui ont une incidence sur le niveau de vie des habitants de la région observée. On peut penser à leur effet sur le bonheur des agents économiques, sur l'attractivité d'une région, ou encore, sur des effets de long terme dont il serait difficile d'estimer la valeur exacte.

La présente section visera donc à faire une revue de la littérature des impacts économiques non quantifiables du domaine des arts et de la culture. À cet effet, trois principaux impacts ont été sélectionnés dans la littérature. D'abord, l'impact du secteur sur l'innovation sera abordé, avant de se pencher sur son impact sur l'attractivité d'une région, et enfin sur son impact sur la santé mentale de la population.

### **5.1. Un secteur stimulant l'innovation**

Le développement économique passe généralement par une série d'étapes, dont chacune est dominée par un secteur particulier. La première étape est dominée par le secteur agricole, la seconde par le secteur manufacturier, la troisième par le secteur de l'information et la quatrième — vers laquelle se dirigent les économies les plus avancées — sera vraisemblablement dominée par l'industrie créatrice<sup>10</sup>. Ainsi, il semblerait que l'économie des pays avancés est destinée à être dominée par les arts et la culture, qui joueront ainsi un rôle important grâce à son impact sur l'innovation.

La création d'un pôle de l'industrie créatrice permet de créer une proximité entre le secteur des arts et de la culture, et les industries créatrices. Cela a pour effet de stimuler un environnement créatif nécessaire à l'innovation<sup>11</sup>. Certaines études ont d'ailleurs démontré une corrélation positive entre la participation du secteur des arts et de la culture dans les innovations du domaine des sciences et technologies et la production de propriété intellectuelle telle que les

---

<sup>10</sup> S. NIVIN et D. PLETTNER. « Arts, Culture, and Economic Development », *Economic Development Journal*, vol. 8, n°1, hiver 2009, pp. 31–41.

<sup>11</sup> Ibid.

brevets<sup>12</sup>. Cet effet est notamment le résultat de l'échange d'idées et de pratiques entre le secteur des arts et de la culture et les industries innovantes.

La participation active du secteur des arts et de la culture dans le processus d'innovation est certainement devenue incontournable. En effet, à une ère de l'abondance de biens et services à consommer, une innovation a besoin d'être esthétiquement attirante si le producteur souhaite que son produit soit accepté par le marché<sup>13</sup>. C'est pour cette raison que les firmes considèrent maintenant nécessaire d'impliquer des artistes dans le processus d'innovation, de manière à parfaire le design du nouveau produit, et ainsi profiter d'un avantage compétitif par rapport aux autres firmes.

Considérant l'importance croissante de l'innovation dans le développement des économies régionales, la présence d'infrastructures artistiques et culturelles importantes devient primordiale à l'extérieur des grands centres<sup>14</sup>. Cette importance pour les régions découle notamment du fait que, si celles-ci ne mettent pas en place des infrastructures favorisant l'innovation, celles-ci enregistreront un retard par rapport aux grands centres, qui sont, par définition, des centres culturels et d'innovation.

L'innovation aura alors pour effet d'augmenter la productivité de la région, ce qui aura une incidence positive sur son développement économique.

## **5.2. Un facteur d'attraction important**

Le secteur des arts et de la culture est un secteur pouvant grandement influencer l'attractivité d'une région, à la fois pour les firmes et pour la main d'œuvre.

Pour les firmes, la présence d'un secteur artistique et culturel fort constitue un élément important dans la décision de s'implanter dans une région donnée. Nous avons vu plus haut que le secteur des arts et de la culture peut stimuler l'innovation de manière importante. De ce fait, un secteur artistique développé dans une région devient un attrait pour les firmes qui chercheront à profiter de la force du secteur pour se démarquer sur son marché. De plus, les

---

<sup>12</sup> R. ROOT-BERNSTEIN *et al.* « Arts, Crafts, and STEM Innovation: A Network Approach to Understanding the Creative Knowledge Economy », *Creative Communities: Art Works in Economic Development*, sous la direction de Michael Rushton, Washington D.C., Brookings Institution Press, 2013, pp. 97–117.

<sup>13</sup> S. NIVIN et D. PLETTNER. *Op. cit.*

<sup>14</sup> *Ibid.*

régions avec un fort secteur artistique et culturel seraient à la base d'une plus grande facilité pour les firmes à trouver des dirigeants et des travailleurs qualifiés, en plus d'améliorer la fidélité de leur clientèle<sup>15</sup>.

Pour la main d'œuvre, il semblerait également que les arts et la culture soient un facteur important d'attractivité d'une région. Le phénomène est d'ailleurs plus marqué chez les travailleurs autonomes, qui ont la possibilité de choisir l'endroit et le moment où ils travaillent<sup>16</sup>. De plus, la révolution numérique a permis le développement de technologie permettant le travail à distance dans un grand nombre de firmes<sup>17</sup>. Cela permet notamment aux travailleurs qualifiés de choisir l'endroit où ils s'établissent en fonction de la région et de son attractivité plutôt qu'en fonction de la firme où ils travaillent, ce qui amplifie l'importance des arts et de la culture dans l'attraction de la main-d'œuvre vers une région.

Ainsi, l'Estrie pourrait attirer dans la région des travailleurs qualifiés si elle met en place les infrastructures artistiques et culturelles nécessaires à rendre la région attirante pour ceux-ci, notamment par rapport aux grands centres tels que Montréal et la Capitale nationale, qui sont, par définition des endroits de choix pour les travailleurs qualifiés.

### **5.3. Une incidence positive sur la santé mentale**

Les arts et la culture peuvent avoir une incidence importante sur la santé mentale des agents économiques d'une région. En effet, ceux-ci peuvent être utilisés pour sensibiliser la population aux problèmes de santé mentale, en plus d'aider à prévenir ou encore aider au rétablissement des problèmes de santé mentale<sup>18</sup>.

Les coûts des problèmes de santé mentale sont non négligeables pour une économie. En effet, la dépression et l'anxiété suffisent à eux seuls à coûter à l'économie globale 1 billion de dollars américains annuellement en perte de productivité<sup>19</sup>.

---

<sup>15</sup> A. MARKUSEN, A.G. NICODEMUS et E. BARBOUR. « The Arts, Consumption, and Innovation in Regional Development », *Creative Communities: Art Works in Economic Development*, sous la direction de Michael Rushton, Washington D.C., Brookings Institution Press, 2013, pp.36-59.

<sup>16</sup> Ibid.

<sup>17</sup> S. NIVIN et D. PLETTNER. *Op. cit.*

<sup>18</sup> S. MARLOW et K. JOHNSTONE. « The Power of the Arts », *The Psychologist*, Juillet 2017, pp. 84–87.

<sup>19</sup> ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. « La santé mentale au travail », *Organisation mondiale de la Santé*, [En ligne], Octobre 2017, [https://www.who.int/mental\\_health/in\\_the\\_workplace/fr/](https://www.who.int/mental_health/in_the_workplace/fr/).

## 6. Conclusion

Pour conclure, le secteur des arts, de la culture et de l'information est un secteur important pour la région de l'Estrie et l'agglomération urbaine de Sherbrooke. Il s'agit d'un secteur d'une taille non négligeable pour les deux territoires. Si l'Estrie enregistre un retard au niveau de l'emploi dans ce secteur par rapport aux autres régions, la région se démarque toutefois au niveau de la valeur ajoutée par emploi. Considérant que le secteur des « arts, spectacles et loisirs » est associé à un multiplicateur de 2,092 et que le secteur des « industrie de l'information et industrie culturelle » est associé à un multiplicateur de 1,952, l'importance du secteur devient encore plus importante.

On peut ajouter à cela les impacts économiques non quantifiables tels que l'aide à l'innovation, qui passe notamment par la création d'un pôle d'industries créatrices et l'implication des artistes dans le processus d'innovation. Les arts et la culture favorisent également l'attraction de firmes et de main-d'œuvre qualifiée, en plus de favoriser le maintien d'une bonne santé mentale — qui permet par la même occasion d'éviter des pertes de productivité.

À la lumière des informations rapportées dans le présent rapport, il semble indéniable que le secteur des arts, de la culture et de l'information a un impact économique positif important pour la région de l'Estrie et l'agglomération urbaine de Sherbrooke. Toutefois, les pertes de l'importance relative du secteur, ainsi que la diminution du nombre d'emplois liés au secteur, dans la dernière décennie menacent de faire perdre à la région les bienfaits associés à ce secteur.

## **ANNEXES**

## **Annexe A : Définitions**

### **Industrie de l'information et industrie culturelle (51) :**

Secteur 51 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il inclut les éditions de journaux, de périodique, de livres et de répertoires, l'édition de logiciels, l'industrie du film et de vidéo, l'industrie de l'enregistrement sonore, la radiotélévision, les télécommunications, le traitement de données, l'hébergement de données et de services connexes ainsi que les bibliothèques et les agences de presse<sup>20</sup>.

### **Arts, spectacles et loisirs (71) :**

Secteur 71 du SCIAN. Il inclut les compagnies d'arts d'interprétation, le sports-spectacle, les promoteurs d'événements artistiques et sportifs, les agents d'artistes et d'autres personnalités publiques, les établissements du patrimoine (notamment les musées, les jardins zoologiques et botaniques, les parcs naturels et les lieux historiques et d'intérêt), ainsi que le sous-secteur « divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries » (qui inclut les parcs d'attractions et salles de jeux électroniques, les jeux de hasard et les loteries, les terrains de golfs, centres de ski et autres infrastructures liées aux loisirs)<sup>21</sup>.

### **Information, culture et loisirs :**

Le secteur « information, culture et loisirs » est l'addition des secteurs 51 et 71 du SCIAN.

### **Arts, culture et information :**

Le secteur « arts, culture et loisirs » correspond au secteur « information, culture et loisirs » auquel on a retranché la partie « loisirs » (et donc qui exclut les sous-secteurs du « sport-spectacle » et du « divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries »).

N.B. En raison de contraintes de données, le sous-secteur du « sport-spectacle » n'a pas pu être retranché du PIB. Toutefois, afin d'alléger le texte, l'appellation « arts, culture et loisirs » a été conservée lorsque le sous-secteur « divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries » a été retiré.

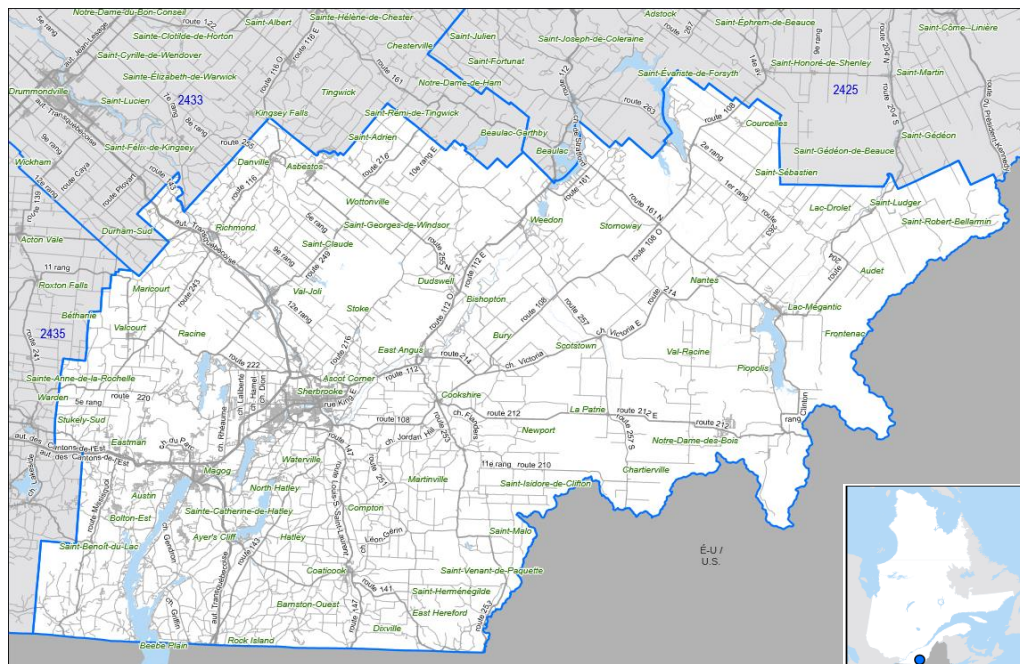
---

<sup>20</sup> STATISTIQUE CANADA. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada, n° 12-501-X au catalogue, 2017.

<sup>21</sup> *Ibid.*

## Annexe B : Cartes des régions étudiées

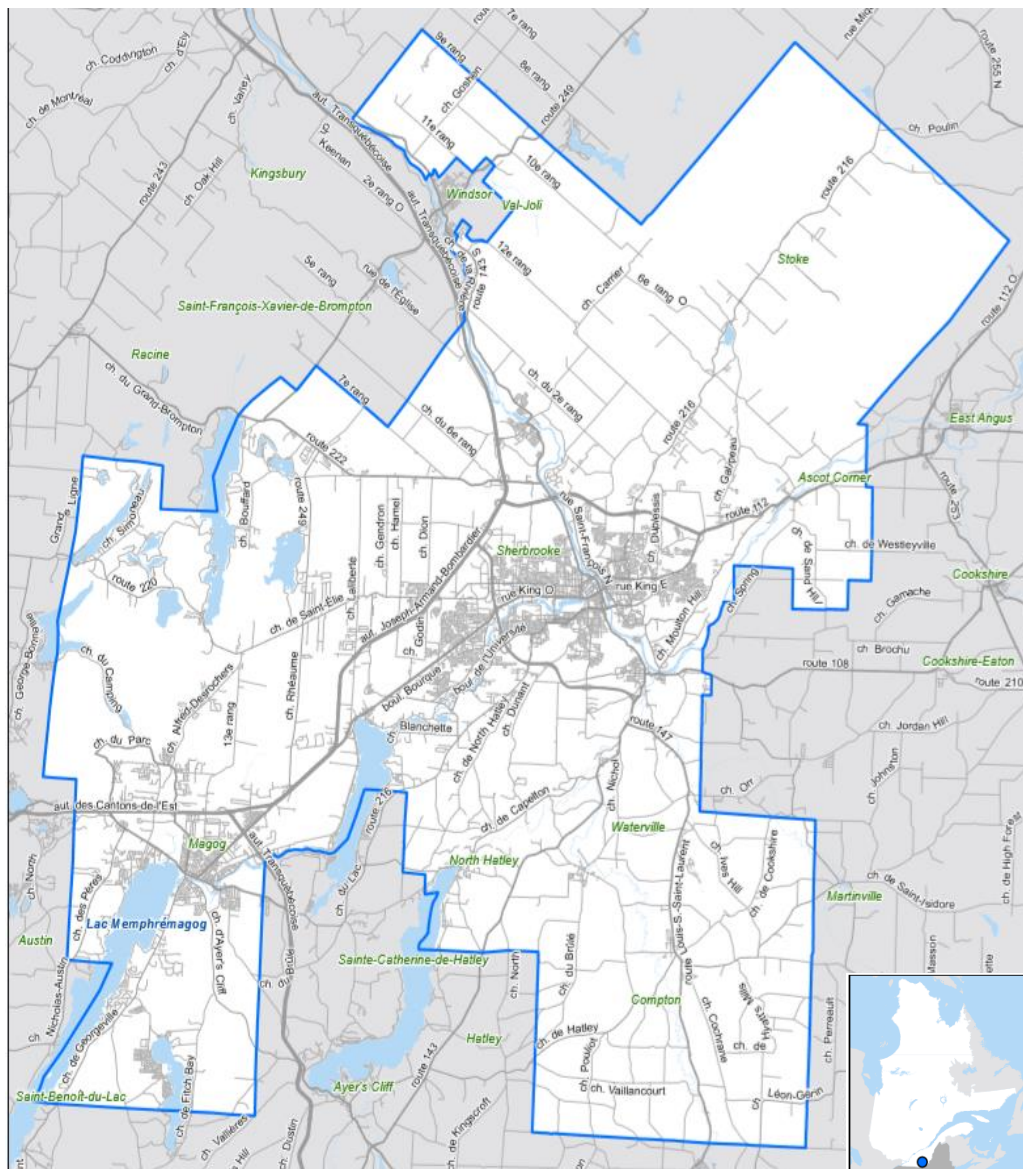
Figure 2 : Carte de la région administrative de l'Estrie



Source : STATISTIQUE CANADA. Profil du recensement, Recensement de 2016.



Figure 3 : Carte de la région métropolitaine de recensement de Sherbrooke



Source : STATISTIQUE CANADA. Profil du recensement, Recensement de 2016.

## Annexe C : Données du PIB (dollars enchaînés de 2012)

<b>Tableau 1 : Produit intérieur brut aux prix de base par industries, Estrie (x 1 000)</b>										
<b>Industries</b>	<b>2007<sup>r</sup></b>	<b>2008<sup>r</sup></b>	<b>2009<sup>r</sup></b>	<b>2010<sup>r</sup></b>	<b>2011<sup>r</sup></b>	<b>2012<sup>r</sup></b>	<b>2013<sup>r</sup></b>	<b>2014<sup>r</sup></b>	<b>2015<sup>er</sup></b>	<b>2016<sup>c</sup></b>
<b>Ensemble des industries (T001)</b>	<b>9249467</b>	<b>9430146</b>	<b>9346442</b>	<b>9603261</b>	<b>10002231</b>	<b>10439609</b>	<b>10762280</b>	<b>11069558</b>	<b>11261694</b>	<b>11506715</b>
<b>Secteur de production de biens (T002)</b>	<b>3063533</b>	<b>3024829</b>	<b>2722762</b>	<b>2896799</b>	<b>2998634</b>	<b>3157497</b>	<b>3196102</b>	<b>3283062</b>	<b>3433595</b>	<b>3519656</b>
Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	266463	253886	247004	260141	251937	280774	273369	316278	286258	316402
<b>Cultures agricoles et élevage (111, 112)</b>	209910	195395	196249	206404	203735	227949	226278	257587	228021	255432
<b>Foresterie et exploitation forestière (113)</b>	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>Pêche, chasse et piégeage (114)</b>	x	x	x	x	6561	x	x	x	x	x
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (115)	21607	20657	21209	24742	24115	24711	25930	30577	30780	33158
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz (21)	29477	24860	32334	30505	34068	31097	24249	21686	16583	13754
<b>Services publics (22)</b>	100129	101786	91322	86929	83810	79690	89710	94126	84651	97973
<b>Construction (23)</b>	540222	621817	631956	711880	744500	785412	780216	785401	834404	832049
<b>Fabrication (31-33)</b>	2127243	2022481	1720147	1807344	1884319	1980523	2028558	2065571	2211699	2259478
<b>Fabrication d'aliments (311)</b>	x	x	75408	84006	86348	88555	95507	98303	95897	105652
Fabrication de boissons et de produits du tabac (312)	x	x	x	x	x	x	x	34007	36493	41662
Usines de textiles et de produits textiles (313-314)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	23923
<b>Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues (315-316)</b>	x	x	x	x	x	x	x	x	x	25136
Fabrication de produits en bois (321)	241477	219932	154316	163862	138540	149247	173976	187177	217527	248585
<b>Fabrication du papier (322)</b>	259647	250148	238718	267429	253449	268074	250104	268275	291338	291589
Impression et activités connexes de soutien (323)	x	x	x	43837	x	x	x	x	x	31894
Fabrication de produits du pétrole et du charbon (324)	454	x	x	1338	1293	985	691	x	x	x
<b>Fabrication de produits chimiques (325)</b>	99197	84052	94503	93705	92734	92384	71055	76077	91033	89762
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (326)	289293	247870	206874	228503	238708	279889	306772	305728	329157	325444
Fabrication de produits minéraux non métalliques (327)	x	x	70496	74663	82271	85013	78409	79903	85952	91107

<b>Première transformation des métaux (331)</b>	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>Fabrication de produits métalliques (332)</b>	105185	111007	98293	103201	124950	139828	146636	143557	146662	144907
<b>Fabrication de machines (333)</b>	146719	153361	128009	328627	387259	399097	426011	410613	398586	396484
Fabrication de produits informatiques et électroniques (334)	37501	x	x	25331	28450	x	x	x	x	42972
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (335)	x	x	x	x	x	x	18369	x	x	x
Fabrication de matériel de transport (336)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Fabrication de meubles et de produits connexes (337)	105985	95704	83774	84210	83875	76582	73296	73013	73156	76076
<b>Activités diverses de fabrication (339)</b>	x	82231	72475	73705	76449	71620	73781	x	x	88870
<b>Secteur des services (T003)</b>	<b>6185934</b>	<b>6405317</b>	<b>6623680</b>	<b>6706462</b>	<b>7003597</b>	<b>7282113</b>	<b>7566179</b>	<b>7786496</b>	<b>7828099</b>	<b>7987059</b>
<b>Commerce de gros (41)</b>	391432	387190	382996	359513	370834	359267	389903	408542	420933	429416
<b>Commerce de détail (44-45)</b>	533504	566742	562407	577501	577224	605733	636368	654673	669290	701910
<b>Transport et entreposage (48-49)</b>	312429	290663	273235	276100	292417	308959	308009	312943	308469	322646
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	184210	167942	167304	155612	180687	181628	173356	175533	192237	202102
Finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises (52, 53, 55)	1469608	1536200	1518983	1556204	1603699	1643942	1686646	1752106	1810750	1832783
Services professionnels, scientifiques et techniques (541)	273867	297507	332859	342686	385541	417693	432102	442933	449782	460316
Services administratifs, services de soutien, services de gestion <b>des déchets et services d'assainissement (56)</b>	177373	191147	197739	194917	198572	207917	225102	228667	224367	228844
<b>Services d'enseignement (61)</b>	934712	974558	1010645	1021793	1062127	1133122	1159716	1193944	1196076	1205242
Soins de santé et assistance sociale (62)	997241	1027986	1139866	1135300	1193940	1244316	1340995	1389143	1337266	1351638
<b>Arts, spectacles et loisirs (71)</b>	55919	51650	54164	52919	53441	59103	59683	57273	61823	60886
Hébergement et services de restauration (72)	179129	187008	193374	220053	221785	219911	224939	229540	271821	287730
Autres services (sauf les administrations publiques) (81)	197428	203589	215415	216536	224731	231513	230426	234167	239551	245130
<b>Administrations publiques (91)</b>	479082	523133	574692	597327	638598	669009	698933	707032	645735	658416



Fabrication de produits métalliques (332)	64412	69723	61606	69885	85237	94577	99767	98745	83636	82378
Fabrication de machines (333)	83485	87212	72153	209650	249253	256325	275429	267256	252087	252030
Fabrication de produits informatiques et électroniques (334)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	39085
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (335)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Fabrication de matériel de transport (336)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	39065
Fabrication de meubles et de produits connexes (337)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	33858
Activités diverses de fabrication (339)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	58010
<b>Secteur des services (T003)</b>	<b>4632224</b>	<b>4817782</b>	<b>4984452</b>	<b>5093106</b>	<b>5315531</b>	<b>5560523</b>	<b>5798264</b>	<b>6030184</b>	<b>6005643</b>	<b>6141224</b>
Commerce de gros (41)	260366	258612	257856	242743	247936	243113	267780	283809	308736	317099
Commerce de détail (44-45)	405764	429325	425593	428208	432519	458400	483760	504291	504521	531126
Transport et entreposage (48-49)	159404	152109	148365	148385	156114	164910	162805	169848	172364	181431
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	164666	148360	148398	140094	164175	164803	156338	159817	166140	174515
Finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises (52, 53, 55)	989142	1046713	1015408	1052256	1086737	1116763	1161943	1219765	1249584	1273100
Services professionnels, scientifiques et techniques (541)	226095	245391	271277	292429	326805	354800	368783	384583	380445	389542
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)	222894	241850	270444	295756	316072	339628	..			
Services d'enseignement (61)	138064	149846	154436	151953	151887	160513	173944	179684	171141	175902
Soins de santé et assistance sociale (62)	764046	796955	825757	839179	871763	934523	956832	989950	999916	1005464
Arts, spectacles et loisirs (71)	836215	861941	951152	945192	985675	1034362	1111058	1162129	1118724	1132681
Hébergement et services de restauration (72)	35458	34638	36732	40217	40089	44767	45569	44299	44482	44195
Autres services (sauf les administrations publiques) (81)	122991	129861	133832	168522	169596	168343	172161	179824	204300	216812
Administrations publiques (91)	145257	151115	160366	163295	168248	173995	173392	179451	181565	185380

## Annexe D : Données de l'emploi

<b>Tableau 3 : Emploi selon l'industrie, Estrie (x 1 000)</b>																		
<b>Industries</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Emploi total, toutes les industries</b>	135,70	141,00	146,50	143,40	145,90	146,00	149,60	149,60	153,90	147,50	155,80	146,90	155,50	155,80	153,70	153,00	156,50	161,50
<b>Secteur de la production de biens</b>	49,6	49,9	54,5	50,7	47,7	45,9	45,0	44,2	46,2	43,0	43,1	40,3	45,0	42,1	40,3	38,1	42,4	45,5
<b>Agriculture</b>	3,40	4,10	3,60	2,50	4,50	5,50	6,20	4,70	5,70	4,40	3,40	2,90	5,60	3,90	4,90	3,80	5,20	4,50
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	2,70	x	x	x	x	x
<b>Services publics</b>	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>Construction</b>	5,00	6,10	6,70	6,20	6,80	6,80	9,40	7,50	8,00	10,1	10,3	6,90	10,5	9,50	8,00	7,60	10,3	11,1
<b>Fabrication</b>	39,10	37,70	43,00	40,60	34,70	31,90	28,20	30,80	31,00	26,40	28,10	28,90	26,10	26,70	25,80	25,30	25,90	28,60
<b>Secteur des services</b>	<b>86,10</b>	<b>91,20</b>	<b>92,00</b>	<b>92,70</b>	<b>98,20</b>	<b>100,10</b>	<b>104,50</b>	<b>105,40</b>	<b>107,80</b>	<b>104,50</b>	<b>112,70</b>	<b>106,60</b>	<b>110,50</b>	<b>113,70</b>	<b>113,40</b>	<b>114,90</b>	<b>114,10</b>	<b>115,90</b>
Commerce de gros et de détail	16,40	18,20	19,90	17,60	21,60	22,60	25,10	23,20	19,90	20,40	23,70	18,50	21,50	20,30	20,80	20,20	21,50	22,60
<b>Transport et entreposage</b>	5,30	3,90	6,40	6,30	6,30	4,60	4,90	5,10	6,10	5,50	4,70	4,40	4,50	6,20	5,80	5,20	6,10	7,70
Finance, assurances, services immobiliers et de location	4,40	4,80	4,20	5,40	5,90	7,40	5,60	6,70	6,70	6,30	6,30	8,10	6,30	5,70	4,70	4,80	4,50	4,20
Services professionnels, scientifiques et techniques	4,50	6,40	5,10	4,90	5,40	5,60	5,70	6,40	8,50	7,50	9,10	8,00	8,70	10,10	10,00	9,90	9,60	9,20
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	3,60	4,30	5,20	3,20	4,20	4,40	4,90	4,60	3,00	4,20	6,20	5,40	7,20	6,60	5,30	6,40	5,50	6,50
<b>Services d'enseignement</b>	12,0	12,4	11,2	11,0	12,1	13,7	12,4	13,4	11,9	12,8	11,5	12,3	13,4	13,2	11,2	12,8	12,2	13,9
Soins de santé et assistance sociale	17,0	17,4	17,4	17,9	18,2	18,5	18,7	17,5	21,5	20,8	25,5	23,3	21,9	23,2	26,8	26,0	26,9	28,0
<b>Information, culture et loisirs</b>	3,10	3,40	3,20	3,70	3,70	3,80	4,70	5,30	4,00	3,90	4,40	4,40	5,80	5,40	4,00	4,60	4,60	3,70
Services d'hébergement et de restauration	8,00	7,80	8,20	8,40	8,80	6,80	8,00	10,2	9,60	9,40	7,70	9,40	8,70	9,50	10,2	11,4	9,20	9,60
Autres services (sauf les administrations publiques)	6,40	7,70	6,90	8,00	6,30	7,10	8,40	6,30	9,30	7,60	7,40	7,10	7,30	8,00	7,70	6,00	7,30	6,40
<b>Administrations publiques</b>	5,30	4,80	4,10	6,30	5,70	5,50	6,10	6,70	7,30	6,20	6,40	5,70	5,10	5,20	7,00	7,40	6,70	4,20

## Bibliographie

- FORTIN, Mario. *Mesure d'impact économique de la création du Centre de gestion Desjardins des prêts étudiants*, 27 avril 2007.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Effectif des professions 2001-2016 », *Institut de la statistique du Québec : Culture et communication*, [En ligne], 17 décembre 2018, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/professions-formation/effectif/index.html>.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, région administrative, région métropolitaine de recensement, Québec », *Institut de la statistique du Québec*, [En ligne], 11 septembre 2018, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-production/pib-ra-rmr-industrie.htm>.
- MARLOW, Sally et Kate JOHNSTONE. « The Power of the Arts », *The Psychologist*, Juillet 2017, pp. 84–87.
- MARKUSEN, Ann, Anne Gadwa NICODEMUS et Elisa BARBOUR. « The Arts, Consumption, and Innovation in Regional Development », *Creative Communities: Art Works in Economic Development*, sous la direction de Michael Rushton, Washington D.C., Brookings Institution Press, 2013, pp.36-59.
- NÉGRIER, Emmanuel et Marion VIDAL. *L'impact économique de la culture : réel défi et fausses pistes*, *Economia della cultura*, 2009, pp. 487-498.
- NICOLAS, Yann. « Les premiers principes de l'analyse d'impact économique local d'une activité culturelle », *Culture et méthode*, 1.
- NIVIN, Steve et David PLETTNER. « Arts, Culture, and Economic Development », *Economic Development Journal*, vol. 8, n°1, hiver 2009, pp. 31–41.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. « La santé mentale au travail », *Organisation mondiale de la Santé*, [En ligne], Octobre 2017, [https://www.who.int/mental\\_health/in\\_the\\_workplace/fr/](https://www.who.int/mental_health/in_the_workplace/fr/).
- ROOT-BERNSTEIN, Robert *et al.* « Arts, Crafts, and STEM Innovation: A Network Approach to Understanding the Creative Knowledge Economy », *Creative Communities: Art Works in Economic Development*, sous la direction de Michael Rushton, Washington D.C., Brookings Institution Press, 2013, pp. 97–117.
- STATISTIQUE CANADA. « Profil du recensement, Recensement de 2016 », *Statistique Canada*, [En ligne], 17 juin 2019, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/search-recherche/lst/results-resultats.cfm?Lang=F&TABID=1&G=1&Geo1=&Code1=&Geo2=&Code2=&GEOCODE=24&type=0#>.

STATISTIQUE CANADA. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada, n° 12-501-X au catalogue, 2017.

STATISTIQUE CANADA. Tableau 14-10-0092-01, *Emploi selon l'industrie, données annuelles, province et régions économiques (x1 000 000)*.

STATISTIQUE CANADA. Tableau 36-10-0113-01, *Multiplicateurs d'entrées-sorties provinciaux et territoriaux, niveau sommaire*.

STATISTIQUE CANADA. Tableau 36-10-0402-01, *Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x1 000 000)*.